

La charte du joueur et de sa famille

Cette charte n'est pas une liste de règles mais tout simplement l'esprit dans lequel nous pratiquons le basket et dans lequel nous souhaitons que chacun le pratique au sein du club, dans un souci de convivialité et d'image du club des JS Coulaines.

L'adhésion implique pour le joueur (et sa famille) :

Licence

- de posséder une licence : il doit donc déposer un dossier complet d'inscription, à savoir :
 - ◆ imprimé de demande complété
 - ◆ certificat médical
 - ◆ photo
 - ◆ règlement de la cotisation
 - ◆ fiche de renseignements complétée

Compétitions

- de participer à tous les entraînements, d'être ponctuel et de prévenir l'entraîneur en cas d'absence prévisible ou exceptionnelle
- de participer aux matchs pendant toute la saison
- de porter le t-shirt du club à l'échauffement des matchs
- de respecter les arbitres, les Officiels Table de Marque (OTM), officiels ou non, d'accepter leurs décisions
- de respecter les joueurs sur le terrain et le public, faire preuve de fair-play
- de rembourser les amendes facturées pour faute technique
- de respecter l'espace de jeu, le matériel (ballons, panneaux, maillots, shorts...), la propreté des gymnases : ramasser ses papiers et sa bouteille d'eau
- de participer à l'organisation des matchs à domicile : assurer les permanences de tables de marque et chrono, arbitrage suivant le planning affiché dans les salles
- d'assurer la responsabilité de salle, pour les seniors, au moins 1 après-midi dans la saison

Pour les parents

- de participer aux réunions proposées par l'entraîneur
- d'effectuer 4 déplacements au cours de la saison
- de s'occuper de la buvette 1 après-midi dans la saison

Notre club ne fonctionne que par l'engagement bénévole des joueurs et des parents. Votre participation est indispensable.

Lu et accepté,